

Rue de Genève 17 Case postale 6151 1002 Lausanne Tél. 021 331 00 90 Fax 021 331 00 91 www.frc.ch

Communiqué de presse

Lausanne, 16 août 2010

Le retour en force des arnaques à l'annuaire

Les annuaires douteux font à nouveau des ravages!

Indépendants, associations, paroisses ou autres petites PME, personne n'est épargné par les formulaires d'annuaires professionnels douteux qui se glissent dans les piles de courriers. Le but de ces derniers est de se faire passer pour des formulaires officiels Directories ("Les Pages Jaunes" et "L'annuaire téléphonique" sous www.local.ch) pour amener le client potentiel à verser des milliers de francs sur une période de 1 à 2 ans.

Malgré la décision du 31 mai 2010 du Tribunal du commerce zurichois interdisant à la société B und P Dienstleistungen d'envoyer son formulaire intitulé CH-TELEFON, plusieurs commerçants, associations et indépendants ont reçu cet été le nouveau formulaire quelque peu modifié, mais toujours aussi trompeur. Signer un tel document revient à devoir débourser 860frs par an pendant 3 ans.

Un autre formulaire intitulé AnnuairePro suivi du nom d'un canton, actuellement en circulation qui fait encore plus de ravages en Suisse romande est celui envoyé par SMV Swiss Marketing Sàrl, basée à Hünenberg. L'inscription au dit annuaire amènera la personne grugée à devoir payer 179 frs par mois, soit 2148 frs par an et cela pendant deux ans, pour une prestation largement au-deçà de son coût.

Print Media Group à Kreuzlingen, qui édite le formulaire « Plan de Ville» va plus loin encore en amenant les gens à retourner le formulaire signé, amenant à la conclusion d'un contrat, en les persuadant qu'ils résilient un prétendu contrat qui n'a jamais existé dans les faits! Cette démarche coûtera 2x 2497 frs par an pendant deux ans!

La seule chose à faire est de jeter ses formulaires à la poubelle et ne surtout pas céder aux fax ou aux appels téléphoniques insistants qui ne manqueront pas d'inviter le pigeon potentiel à retourner dûment signé le formulaire. Si la signature a déjà été apposée, la FRC recommande d'envoyer sans tarder en recommandé une lettre invoquant la tromperie. Elle met à disposition des lettres modèles et des exemples de formulaires incriminés sur son site : www.frc.ch

Informations complémentaires : Secrétariat FRC : 021 331 00 90